

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

COMMUNIQUÉ CONJOINT DU COMITÉ INTERNATIONAL ET DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

LES SECOURS DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE DANS LE PROCHE-ORIENT

Voir ci-dessus, page 655.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

BULGARIE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE BULGARE

Du dernier numéro des *Nouvelles de la Croix-Rouge bulgare*, obligeamment transmis par cette Société, le 12 août, nous extrayons les indications suivantes :

A partir du 18 juin et conformément à une décision du Gouvernement bulgare, l'Union pour la lutte anti-tuberculeuse en Bulgarie est affiliée à la Croix-Rouge bulgare qui désormais reprend à sa charge toutes les fonctions assumées jusqu'ici par cette association dont 20.000 personnes faisaient partie. L'Union pour la lutte anti-tuberculeuse dirigeait un préventorium et éditait un journal intitulé « Lutte contre la tubercu-

lose » ; ce journal continue de paraître sous le même titre, mais comme organe de la Croix-Rouge bulgare.

A l'hôpital qu'elle possède à Sofia, la Croix-Rouge bulgare, pour répondre aux demandes croissantes en secours d'urgence, a organisé une section spéciale de chirurgie qui possède son propre service d'aide immédiate, auquel participe l'aviation sanitaire bulgare. Voici, à titre d'exemple, quelques chiffres réunis au cours d'un mois — jusqu'au 31 juillet de cette année — sur l'activité déployée par la section : 302 consultations, 176 interventions chirurgicales (appendicites, ulcères, blessures, etc.) ; le service d'urgence fut alerté 582 fois.

D'autre part, l'une des principales tâches entreprises actuellement en Bulgarie est la construction de barrages pour l'irrigation et pour la production d'énergie électrique, travaux entièrement confiés à des membres de « brigades de construction » qui travaillent gratuitement pour la reconstruction du pays. La jeunesse bulgare est aidée et encouragée dans son effort par la Croix-Rouge bulgare elle-même.

C'est ainsi que, le 11 juillet, la Croix-Rouge bulgare accepta de « patronner » le barrage « Passarèle » dans les environs de Sofia. La Société dut, de ce fait, remplir les tâches suivantes : aménager et pourvoir en médicaments l'hôpital du barrage, préparer une bibliothèque spéciale de 200 livres, mettre à la disposition des membres des « brigades de construction » une automobile sanitaire, organiser des conférences, des causeries, des représentations cinématographiques et distribuer, au gré des mérites de chacun, des prix et des récompenses.

FRANCE

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE AU MAROC ¹

Les formations sanitaires. — Au mois de septembre 1907, une équipe d'infirmières de la Croix-Rouge, dirigée par la Maréchale Lyautey, alors Mme Fortoul, débarquait à

¹ Extrait de *France Croix-Rouge*, Organe officiel de la Croix-Rouge française, Paris, n° 7-8, juillet-août 1948.

FRANCE

Casablanca pour être mise à la disposition du Service de Santé militaire à l'hôpital de campagne de Casablanca. Dès ce moment, l'action sociale commençait au Maroc.

Nos infirmières, tout en remplissant leur tâche essentielle auprès des militaires malades et blessés, entraient en contact avec le pays et ses habitants, se rendaient compte de leurs besoins, préparaient notre intervention humanitaire et sociale à laquelle le Maréchal Lyautey devait donner une si énergique impulsion.

En réalisateur, il chercha la personne et l'organisme encadré susceptibles de mettre « dans l'immédiat » ce programme sur pied. La personne était à ses côtés : Mme Lyautey. L'organisme : la Croix-Rouge, avec son esprit de haute impartialité et de charité, était particulièrement qualifiée pour suivre et seconder Mme Lyautey dans sa mission.

L'auteur du « Rôle social de l'officier », l'ennemi de l'ennui à la caserne ou dans les camps, le défenseur du « moral » dans la troupe, devait d'abord penser au soldat. Dès son arrivée au Maroc en 1912, il demanda à la Croix-Rouge d'organiser une Maison de convalescence pour les troupes métropolitaines, y compris la Légion étrangère. Cette maison rapidement construite et aménagée a rendu et continue à rendre d'inestimables services. Elle peut accueillir 250 hommes de troupe et des officiers. Actuellement, 200 légionnaires revenus d'Indochine et de jeunes soldats de France fatigués par le climat du Maroc y font une cure de repos de quinze jours à trois mois.

En 1913, des « Gouttes de Lait » sont créées à Rabat et à Fez ; des Maternités provisoires, à Marrakech ; en 1921, le premier dispensaire antituberculeux est installé à Fez. En 1923, à Rabat, dans de grands jardins, se construisent une Maternité, un « Centre infantile », une « Goutte de Lait » pour Européens et Indigènes. Ces établissements ont été repris par la Santé publique lorsqu'ils furent en plein fonctionnement.

Notons également à Rabat et à Salé des maisons dites « Jardins de Soleil », où les enfants fatigués, des colons du bled, venaient se reposer et continuaient quelques études.

Quinze ans après, en 1928, la Croix-Rouge crée à Mehedia, près de Port-Lyautey, une Colonie de vacances qui s'est bien

développée et accueille chaque année plus de 200 enfants.

Les œuvres entreprises par M^{me} Lyautey et la Croix-Rouge firent tache d'huile. Des Dispensaires, des Centres d'accueil, Maisons de vieux, furent créés par des sociétés de bienfaisance et des communautés religieuses ; les « Gouttes de Lait » se multiplièrent ; des Orphelinats furent ouverts par des religieuses, dont un au moins est réservé aux petites filles marocaines ; une Association de colonies de vacances créée récemment a assuré en 1947 de bonnes vacances à des milliers d'enfants européens et marocains ; des Pouponnières s'ouvrent un peu partout.

Parallèlement, la Croix-Rouge organisait l'enseignement de l'hygiène, des soins médicaux et de l'entr'aide.

Des cours étaient ouverts aux infirmières ou assistantes médico-sociales et aux secouristes, c'est-à-dire à des jeunes gens de 16 ans.

Pour les victimes de la guerre. — Une organisation telle que la Croix-Rouge, peut, du jour au lendemain, secourir les victimes de guerre, car elle est en tout temps mobilisée sur ses emplacements mêmes.

Au Maroc, sous l'impulsion de la Délégation générale de la Croix-Rouge française et de ses comités, les Cantines de gare, les Centres d'accueil prouvaient aux soldats qu'on pensait à eux avec beaucoup de sollicitude. Les malades et les blessés étaient régulièrement visités dans les hôpitaux et des distributions de friandises leur étaient faites par les Dames de la Croix-Rouge. Les communications entre membres de familles dispersées étaient rétablies grâce aux « messages familiaux ».

Toujours mobilisée, la Croix-Rouge française est constamment prête à intervenir en cas de calamité publique. Elle peut alors agir massivement et très vite sur le plan médical. Ce fut le cas, par exemple, en 1946, lors des grands incendies de Port-Lyautey.

Dès le début des opérations de Tunisie, le Service de Santé militaire demanda à la Croix-Rouge de l'aider à récolter du sang. Plusieurs Centres furent créés au Maroc ; la charge de celui de Casablanca incombait entièrement à la Croix-Rouge.

Actuellement, ce dernier Centre est le seul qui fonctionne encore au Maroc avec du personnel et des fonds de la Croix-Rouge. En 1946, il a recruté plus de 2000 donateurs volontaires de sang dans la population civile. Ce sang, remis au Service de Santé le l'armée, est réparti gratuitement dans les hôpitaux militaires et civils, et, à titre onéreux, dans les cliniques privées.

Après la guerre, les œuvres purement militaires ont été dissoutes, à l'exception des Foyers. Mais il importait de ne pas abandonner les grands invalides de guerre marocains. La Croix-Rouge suisse a montré son magnifique esprit de solidarité en envoyant des médecins et des infirmières prendre mesure d'appareils de prothèses ; plus de 100 militaires amputés sont ainsi secourus. La Délégation générale de la Croix-Rouge française au Maroc, de son côté, construit une Maison des grands invalides marocains à Salé.

Pour le paysannat. — Mais l'action sociale doit pénétrer plus en profondeur dans les populations civiles et surtout dans leurs habitations, leurs villages, où l'hygiène est à peu près inconnue.

Les Services de perfectionnement du paysannat marocain, qui ont pour tâche d'améliorer et de moderniser les méthodes de culture chez les habitants du bled, se sont adjoint un Service médical, et ont fait appel à la Croix-Rouge française pour le transport des malades et les soins à donner sur place. Actuellement, six camions-ambulances, avec conductrices secouristes et infirmières diplômées d'Etat, sillonnent le pays, recueillant les malades, soignant les enfants, les blessures légères. L'accueil à eux réservé par les Marocains montre combien cette pénétration médicale était nécessaire et utile.

Un Centre de Santé-Secours. — Enfin, à Casablanca, la Croix-Rouge française a innové ; elle a créé un Centre de Santé-Secours mettant six infirmières de la Croix-Rouge, diplômées d'Etat, à la disposition nuit et jour des malades qui les appellent. Elles ne donnent leurs soins que sur ordonnance d'un médecin. Cette institution est très appréciée du public, grâce surtout à la valeur professionnelle du personnel ; la Maréchale Lyautey préside le Comité de direction de Santé-Secours.

FRANCE

La Croix-Rouge française au Maroc accomplit une œuvre importante. Les infirmières ont leur entrée dans les foyers. En se penchant sur les corps, elles soignent les âmes, réconfortent et orientent les esprits. Ainsi par la santé physique, le calme moral, elles créent une atmosphère de bonne entente, d'abord entre les individus, puis entre les classes de la société, et enfin entre les races et les peuples.

GRANDE-BRETAGNE

*MORT DE SIR JOHN KENNEDY,
VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA CROIX-ROUGE BRITANNIQUE*

Voir ci-dessus, page 653.

INDE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE DE L'INDE EN 1947

L'« Indian Red Cross Society » a obligeamment transmis au Comité international de la Croix-Rouge un rapport sur l'activité qu'elle a déployée pendant l'année 1947¹.

Nous en détachons brièvement les indications ci-après.

L'année écoulée a été marquée par un événement capital : la restitution à l'Inde de sa liberté politique, fait, qui, malheureusement, provoqua des désordres graves et l'exode en masse vers l'Inde de populations hindoues habitant sur le territoire du nouvel Etat du Pakistan, et, inversement, celui de populations musulmanes habitant l'Inde. Dans la plupart des cas, ces émigrants, dont le nombre peut être évalué à une dizaine de millions, abandonnèrent leur demeure en y laissant tout

¹ Indian Red Cross Society (Constituted under Act XV of 1920). *Twentyseventh Annual Report 1947*. Headquarters: 20, Talkatora Road, New Delhi, 3; In-8 (165×246), p. 98.

ce qu'ils ne pouvaient emporter avec eux, de sorte qu'une action de secours grande envergure dut être organisée. La Croix-Rouge fut appelée à jouer un rôle de premier plan et accomplit sa mission unissant ses efforts à ceux du Gouvernement.

Le 8 septembre 1947, sous la présidence de S. Exc. Lady Mountbatten, présidente de la Société, eut lieu une assemblée réunissant la plupart des organisations volontaires de la Péninsule, telles que la Croix-Rouge de l'Inde, la « St. John Ambulance Association », la « All-Indian Women Conference », le « Friends Service Unit », etc. ainsi que des représentants du Gouvernement ; l'assemblée constitua un organisme de coordination, sous le nom de « United Council for Relief and Welfare », présidé par Lady Mountbatten.

Le grand problème qui se posa d'emblée à l'attention de cet organisme, problème pour lequel la Croix-Rouge de l'Inde engagea une action immédiate en mobilisant toutes ses ressources, fut celui de l'aide à apporter à ces millions de réfugiés et de la recherche des personnes disparues pendant les hostilités.

On forma immédiatement un nombreux personnel sanitaire aux fins de secourir les réfugiés, et une aide financière fut accordée à la Section de la Croix-Rouge du Pendjab pour appuyer son action de secours à Lahore et autres localités de la province ; on distribua de grandes quantités de médicaments, de matériel de pansement, des bandages, des draps de lit, des produits alimentaires, des produits vitaminés, etc.

A l'approche de l'hiver, l'« United Council for Relief and Welfare » institua un sous-comité appelé à s'occuper de la récupération et de la confection de vêtements. A cet effet, la Croix-Rouge lança alors un appel à ses sections pour qu'elles constituent des stocks de vêtements chauds et de couvertures ; des milliers d'articles vestimentaires furent ainsi rassemblés. Une aide semblable fut fournie aux provinces de Jammu et du Cachemire.

La recherche des personnes disparues posa également un très grave problème à la Croix-Rouge de l'Inde. S'inspirant des expériences faites à cet égard au cours de la dernière guerre, elle organisa, sous les auspices du ministère de l'Assistance et de la Réhabilitation, un service d'enquêtes et de recherches ;

des assistantes sociales de la Croix-Rouge furent envoyées à cet effet en mission au Pendjab oriental. De plus, on adressa une circulaire donnant des instructions détaillées aux sections de la Croix-Rouge des provinces centrales du Gwalior, de l'Indore et du Jodphur pour qu'elles organisent aussi des bureaux de recherches. Vers la fin de décembre 1947, 22 000 enquêtes avaient été faites.

La Croix-Rouge de l'Inde se préoccupa également de retrouver les parents ou tuteurs des enfants abandonnés. A titre d'expérience, des enfants groupés dans les camps d'Amristar, Jullundur et Delhi, furent photographiés et leur photographie exposée dans les camps de réfugiés du Pendjab oriental, dans l'espoir qu'ils pourraient ainsi être reconnus de leurs parents ; plusieurs enfants le furent et retrouvèrent ainsi leur famille.

Les représentants du « Friends' Service Unit » et le délégué du Comité international de la Croix-Rouge fournirent une aide précieuse à la Croix-Rouge de l'Inde. Jouissant de l'entière confiance du Gouvernement, ils se chargèrent de négocier, avec les Autorités locales des pays ou provinces en conflit, les conditions de l'échange des populations.

Il convient également de noter que la Croix-Rouge britannique vint la première en aide à l'Inde souffrante ; elle fit transporter sur place des médicaments et préleva sur ses propres fonds, une somme de £ 100.00.— destinée aux secours à apporter en Inde et au Pakistan.

Une aide substantielle fut aussi apportée par la Croix-Rouge américaine.

NICARAGUA

NOUVEAU COMITÉ DE LA CROIX-ROUGE DU NICARAGUA

Le Comité de la Croix-Rouge du Nicaragua élu par l'Assemblée générale du 27 juillet, pour la période 1948-1950, est composé comme suit :

D^r Ulises Aguilar Cortés, *président* ; Don Rafael Cabrera, *vice-président* ; D^r Julio Gómez, *secrétaire* ; Don Alejandro

NICARAGUA

Salvatierra, *trésorier* ; Don Adán Palacio, *premier membre et directeur des finances* ; Don Ramón Molina, *deuxième membre* ; Dona Julieta de Barreto, *troisième membre* ; Don Miguel Silva, *quatrième membre* ; Dr Adán Solórzano, *cinquième membre* ; Don Gilberto Molina G., *sixième membre* ; Don Gilberto Navarro, *économiste*.

PAKISTAN

MORT DE S. EXC. MOHAMMED ALI JINNAH,
PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE DU PAKISTAN

Voir ci-dessus, page 651.

PAYS-BAS

ACTIVITÉ DU BUREAU DE RENSEIGNEMENTS
DE LA CROIX-ROUGE NÉERLANDAISE, DE
1939 A 1947 ¹

INTRODUCTION

Durant la première guerre mondiale — dans laquelle, comme on sait, les Pays-Bas ne furent pas impliqués — le Bureau de renseignements de la Croix-Rouge néerlandaise exerça avec beaucoup de dévouement une première activité qui fut suivie d'une vingtaine d'années relativement tranquilles. Lorsque les menaces d'une nouvelle guerre se précisèrent, certains préparatifs furent faits dans la mesure où l'on pouvait prévoir les besoins auxquels il s'agirait de faire face.

Depuis septembre 1939, la guerre et l'après-guerre ont imposé au Bureau une tâche si considérable et si diverse qu'il

¹ Extrait de *Het Informatiebureau van het Nederlandsche Roode Kruis*. Verslag over zijn werk zaamheden van 1939 tot en met 1947, door J. Van de Vosse, in-8 (161 x 241), p. 231.

est difficile d'en faire un exposé complet, d'autant plus que les archives du temps de guerre furent anéanties lors du bombardement qui, le 3 mars 1945, détruisit tout un quartier de La Haye. Pour dresser ce rapport, il fallut donc se contenter d'utiliser d'anciennes publications, avec le bienveillant concours des collaborateurs de la période de guerre, mais toutes les données statistiques font malheureusement défaut.

L'activité du Bureau n'est pas terminée, car les recherches des personnes décédées ou disparues, tant en Europe qu'en Extrême-Orient, continuent de poser un problème vaste et compliqué. D'autre part, les archives renferment encore quelques données historiques précieuses, mais les recherches prendront certainement beaucoup de temps.

ACTIVITÉ EN TEMPS DE GUERRE

Concernant les militaires néerlandais. — De septembre 1939 à avril 1940, avant que les Pays-Bas fussent en guerre, le Bureau a enregistré les militaires malades ou décédés de l'armée mobilisée.

Pendant les jours de guerre de mai 1940 et immédiatement après, le Bureau a recueilli tous les renseignements concernant les militaires blessés, malades ou tués, et les a communiqués aux familles. Il a été gêné dans l'accomplissement de cette tâche par le cours des opérations militaires et par le fait que beaucoup de soldats morts ne portaient pas de plaques d'identité. Il s'occupa également des objets de succession, de l'enregistrement des tombes et, dans la mesure du possible, de l'identification des morts enterrés de façon anonyme.

Les difficultés à vaincre étaient d'autant plus grandes que beaucoup de militaires s'étaient évadés en Grande-Bretagne à travers la Belgique et la France. Pour assurer la correspondance des militaires néerlandais se trouvant à l'étranger, le Bureau transmettait en moyenne 100.000 formules par an. L'occupant avait interdit tout contact avec les Indes néerlandaises. Néanmoins, en 1941, des nouvelles arrivèrent en grand nombre de ces régions par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, puis cessèrent lors de l'invasion japonaise.

Le Bureau traita également des renseignements concernant les militaires néerlandais capturés par les Japonais ; mais ceux-ci ne communiquèrent jamais aucune information sur les militaires tombés au cours des combats de 1941 et 1942.

Les listes transmises par les Japonais, qui arrivaient souvent avec des retards de plus d'une année, étaient sommaires, pleines de fautes et ne répondaient nullement aux exigences, de la Convention. Aussi était-il très difficile d'identifier les noms et, par suite, de renseigner à coup sûr les familles. Les demandes de complément d'information restaient vaines, sauf dans un seul cas où cette demande fut faite par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge.

Pendant toute la durée des hostilités, le Bureau envoya des vivres, des vêtements, des livres et autres secours aux militaires néerlandais emmenés en Allemagne comme prisonniers de guerre.

Très réduit au début, le nombre des prisonniers de guerre s'éleva à 2000 environ en 1942, à la suite de l'internement des officiers de carrière, et à 10.000 en 1943, lorsque des officiers de réserve, des sous-officiers et des soldats eurent été l'objet de mesures semblables. Les noms de tous ces prisonniers furent enregistrés. Un nombre total de 750.000 à un million de paquets leur furent expédiés, ainsi qu'à des civils déportés, à des otages et à des militaires étrangers en mains allemandes.

Concernant les civils néerlandais. — Lorsque les Pays-Bas eurent été entraînés dans le conflit, en mai 1940, et qu'il fut possible de rétablir des contacts entre membres d'une même famille résidant les uns aux Pays-Bas et les autres dans les pays alliés, le Bureau facilita ces contacts par des formules de correspondance. Ces formules, qui devaient passer par l'intermédiaire de la Croix-Rouge allemande à Berlin, mettaient de 3 à 4 mois dans les cas les plus favorables, et parfois un an ou même davantage pour faire retour au Bureau. Le nombre des formules expédiées de Hollande s'éleva à environ un demi-million, et il en revint le tiers. Les formules de provenance étrangère ne furent pas enregistrées, mais on peut estimer qu'il en passa environ 4 millions par le Bureau.

Il fallait faire face à une quantité considérable de demandes de renseignements concernant des réfugiés néerlandais et des ressortissants néerlandais résidant à l'étranger ou se trouvant en mer. Cela nécessitait un travail qui fut surtout intense en mai 1940 et en automne 1944, après la bataille d'Arnhem. Au cours de cette année 1944, il arriva que 26.000 demandes de renseignements durent être traitées en un mois. Pour les demandes concernant les prisonniers et les travailleurs civils déportés en Allemagne, le concours de la Croix-Rouge allemande ne fut assuré que durant la première moitié de la guerre, puis cessa complètement.

RECONSTRUCTION APRÈS LA LIBÉRATION

Le 5 mai 1945, il ne restait pas grand-chose du Bureau et, comme on l'a dit, ses locaux, son matériel et ses archives avaient été détruits par le bombardement du 3 mars. Tout était à réorganiser, ce qui ne fut pas facile à cause du manque de personnel expérimenté, de la pénurie de matériel et de meubles, etc. De plus, il fallut liquider un énorme courrier non dépouillé de 25.000 pièces, et comme ce travail avançait très lentement et que la poste recommençait à fonctionner, cet arriéré ne fit qu'augmenter au lieu de diminuer. Enfin, durant la période précédente, beaucoup d'autres bureaux s'étaient créés qu'on dut absorber l'un après l'autre ; la centralisation complète ne fut réalisée que dans les premiers mois de 1947.

La recherche des personnes disparues se heurtait à de gros obstacles, car la documentation manquait presque totalement et la situation en Europe centrale était telle qu'on ne savait à qui s'adresser ; de plus, les communications postales dans cette partie de l'Europe étaient très défectueuses, de sorte que quantité de demandes de recherche n'arrivaient pas à destination ou du moins subissaient de forts retards.

Alors que le Bureau se trouvait en pleine réorganisation interne, la capitulation soudaine du Japon lui causa un surcroît considérable de travail, et il lui arriva alors de recevoir plus de 27.000 plis en une seule semaine.

Les données relatives aux Indes néerlandaises ayant été détruites pendant la guerre, il fallut les reconstituer tant bien que mal, avec l'aide des demandeurs eux-mêmes, qui rédigeaient leurs demandes en deux exemplaires dont l'un était envoyé aux Indes, tandis que l'autre était classé dans un fichier. De la sorte, très vite, le Bureau disposa de nouveau d'un fichier d'environ 100.000 fiches. En même temps, un envoi massif de nouvelles destinées à des parents aux Indes était prêt et, comme les communications maritimes n'étaient pas encore rétablies, il fut transporté par la R.A.F. à partir de la Grande-Bretagne.

Le 12 septembre 1945, le Bureau fut désigné comme Bureau national de recherches et, dès ce moment, les services alliés de recherches en Allemagne durent s'adresser exclusivement à lui ; mais il n'en fut réellement ainsi qu'au bout d'un certain temps.

Le Bureau effectua un collationnement de ses propres demandes de renseignements avec celles que le « Central Tracing Bureau » de l'UNRRA avait reçues concernant des ressortissants néerlandais. Il reçut des centaines de milliers de fiches de personnes rapatriées et les enregistra par ordre alphabétique. Enfin il procéda à l'enregistrement complet de toutes les pièces arrivées peu après la libération et qu'on n'avait pas pu enregistrer immédiatement, faute de temps et de personnel, ainsi que des pièces provenant des bureaux qu'il avait repris en charge.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX EXÉCUTÉS APRÈS LA LIBÉRATION

Toutes les personnes déplacées rentrées en Hollande, au nombre d'environ 400.000, furent enregistrées.

Le nombre total de demandes, y compris celles des bureaux successivement pris en charge, s'éleva à 385.000.

Environ 150.000 demandes de recherche furent envoyées à l'étranger. Finalement, plus de la moitié des cas furent résolus à l'aide des indications figurant sur les demandes. Presque la moitié des réponses furent négatives, et souvent elles se firent attendre plus de deux ans.

Les fichiers collectifs contiennent actuellement deux millions de fiches.

On procéda à l'enregistrement de toutes les tombes militaires en Hollande, qu'il s'agît de militaires néerlandais, alliés ou allemands. Ces tombes sont au nombre de plus de 70.000, dont l'enregistrement n'a pas encore été totalement centralisé au Bureau. Dans la proportion de 27,2%, ce sont des tombes de militaires inconnus.

Quelques centaines de publications furent répandues dans le pays, comportant les noms de personnes sorties de prison ou de camps d'internement, rapatriées ou décédées. En outre, il a été répondu à des milliers de demandes individuelles.

Depuis mai 1945, le Bureau a reçu un demi-million et expédié plus d'un demi-million de lettres. Le courrier entrant comporte toujours de 8 à 10.000 pièces par mois, et le courrier sortant de 12 à 15.000.

Depuis la libération, 160.000 renseignements oraux ont été donnés.

La documentation du Bureau (listes officielles et officieuses) concerne plus de 900.000 ressortissants néerlandais s'étant trouvés hors du pays pendant la guerre ; elle provient de toutes les parties du monde et occupe des fichiers d'une longueur de 120 mètres.

On a dressé et publié un catalogue avec supplément de ces documents ; ce catalogue a déjà III pages. En outre, près de 200.000 dossiers individuels de personnes recherchées ont été constitués.

Plus de 11.000 objets de succession de ressortissants néerlandais morts à l'étranger, tant militaires que civils, ont été remis aux familles, la plupart par l'intermédiaire des comités locaux de la Croix-Rouge néerlandaise.

Après la capitulation de l'Allemagne, environ 8000 prisonniers de guerre allemands en Hollande furent enregistrés.

On a réuni des renseignements sur le sort de quelque 110.000 Juifs néerlandais qui furent déportés en Allemagne et y trouvèrent la mort. Trois publications ont paru à ce sujet et d'autres sont en préparation.

A l'intention des parents de ressortissants néerlandais

PAYS-BAS

décédés à l'étranger pendant la guerre, et aussi des administrations publiques, le Bureau s'efforce d'obtenir des actes de décès ; il s'en est déjà procuré plus de 21.000.

Un certain nombre d'urnes contenant les cendres de ressortissants néerlandais décédés en Extrême-Orient ont été remises aux familles, lors d'une cérémonie solennelle comportant les honneurs militaires.

Des sections spéciales du Bureau font encore aujourd'hui des enquêtes sur le sort des personnes disparues aux Indes, des prisonniers détenus par les Allemands dans des camps ou des prisons, des déportés, des personnes parties volontairement ou non pour travailler en Allemagne ou dans les pays occupés, des Juifs et des ressortissants néerlandais qui s'enrôlèrent librement dans l'armée allemande.

Le nombre des collaborateurs du Bureau atteignit un maximum de 396 en mai et juin 1946 ; actuellement (mai 1948), il est encore de 158.

Les frais du Bureau, qui sont presque entièrement supportés par l'Etat, s'élevaient en 1945 (pour huit mois) à 400.000 florins, en 1946 à un million de florins, et en 1947 à 635.000 florins. En 1948, ils dépasseront encore 400.000 florins.

SALVADOR

CONSEIL SUPRÊME DE LA CROIX-ROUGE DU SALVADOR

L'Assemblée générale de la Croix-Rouge du Salvador, réunie le 7 juillet, a élu au Conseil suprême les personnalités ici nommées :

D^r Ricardo Rivas Vides, *président* ; Général José Trabanino, *vice-président* ; D^r Hermogenes Alvarado, *premier membre* ; D^r Vital N. Osegueda, *second membre* ; D^r Carlos A. Lievano, *trésorier* ; D^r Rafael Vega Gómez, *secrétaire* ; Don J. Mauricio Duke L., *vice-secrétaire*.

SUÈDE

MORT DU COMTE FOLKE BERNADOTTE,
PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE

Voir ci-dessus, page 651.

